

Jeudi 7 mai 2020

..... **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**La plage dynamique
Une mobilisation payante**

Nous nous réjouissons de l'annonce du Ministre de l'intérieur concernant l'ouverture des plages, qui montre que notre mobilisation collective ainsi que le courrier signé avec 31 parlementaires à l'attention du premier ministre ont été utiles.

Les plages et les lacs pourront être ouverts par le Préfet sur demande des maires. C'est la formule que nous proposons localement et que j'avais traduite par un amendement au projet de loi de prorogation de l'urgence sanitaire en cours d'examen.

C'est une bonne nouvelle qui ne doit pas faire oublier la prudence dont nous devons tous faire preuve. Les gestes barrières et la distanciation physique sont toujours impératifs pour la sécurité de tous.

Nous restons mobilisés avec le Syndicat mixte de gestion des baignades Landaises (SMGBL), les communes, les intercommunalités, l'Association des maires des Landes (AML), les fédérations sportives nautiques et la filière glisse pour que cette ouverture puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.